L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 24 SEPTEMBRE.

1844 et 1872.

L'année 1844 était comme 1872 une année d'élection présidentielle. Les démocrates avaient d'avance [illegible] contre le membre le plus considérable du parti whig. Henry Clay en effet revenait pour la seconde fois à la charge, et les chances paraissaient se prononcer d'autant plus en sa faveur que le parti whig avait à se venger de ce qu'il appelait la trahison du Vice-Président Tyler qui, de whig qu'il était sur la liste électorale, devint démocrate aussitôt qu'il eut pris possession de la Maison Blanche, à la mort du Président Harrison. Les whigs exploitaient cette circonstance comme si ce fut une affaire de corruption combinée et exécutée par le parti démocrate.

La perspective donc était peu souriante pour ce dernier parti. Il [illegible] bien opposer à Clay un [illegible] John Calhoun, membre du Sénat de Etats-Unis, était bien regardé par tous, sinon comme l'orateur le plus brillant, mais bien comme l'homme d'État le plus fort du Congrès par l'instruction et par l'esprit, et aussi le plus remarquable par la fermeté et la noblesse du caractère. Mais Calhoun était de la Caroline du Sud et passait, à cause de son origine, pour plus sudiste encore qu'il ne l'était en réalité. En nommant Calhoun les démocrates avaient à craindre quelque désaffection dans plusieurs Etats du Nord, où l'esclavage, chaque jour, perdait des soutiens. En politiciens prudents, ils renoncèrent à Calhoun qui était cependant leur favori, mais ils prirent de lui une idée qui devait infailliblement les conduire au succès, l'idée de l'annexion du Texas. Ils introduisirent sans hésiter cette idée dans leur programme et le programme vola aux quatre coins des Etats-Unis avec la rapidité de la tempête.

Nos lecteurs, pour la plupart, connaissent l'histoire du Texas. Reconnu tout d'abord indépendant par l'Angleterre, la France et les Etats-Unis, et même, dit-on, par le Mexique qui croyait, par ce moyen, conserver des droits à l'affection de cette province, le Texas, maître de lui-même, songea à sortir de son isolement et à se donner une existence plus solide. Mais au lieu d'incliner vers l'ouest, il inclina vers l'est, et fit parvenir au Congrès des désirs d'annexion que les whigs repoussèrent. Les démocrates, au contraire, saisirent la balle au bond, et Polk, leur candidat pour la présidence, enfourcha le programme avec l'ardeur d'un homme décidé, car le triomphe du programme était le sien propre.

Le but de Calhoun ne pouvait échapper à personne; c'était de renforcer le Sud par deux sénateurs de plus au Congrès, en attendant que ces deux sénateurs en fissent huit autres, car le Texas était assez grand pour faire cinq Etats ordinaires. Le but, comme on le voit, était celui d'un conservateur et d'un homme d'État véritable. Henry Clay ne le comprit pas. Il fut assez mal inspiré pour s'y opposer en invoquant des arguments qui ne pouvaient produire aucun effet sur les masses.

Il combattit le projet d'annexion en disant que les Etats-Unis étaient assez grands et n'avaient pas besoin d'extension territoriale. Il soutint en outre qu'ils y perdraient par l'amalgamation d'une race inférieure. Notons bien qu'il n'y avait pas plus de 20,000 Mexicains dans tout le Texas. On ne pouvait émettre des idées plus impopulaires. D'abord l'annexion flattait l'amour-propre national, ensuite quelle influence pouvait avoir le danger signalé par Clay sur les hommes du Nord, adversaires du Sud, qui déjà visaient à l'abolition de l'esclavage et à l'immersion politique, civile et même sociale de la race nègre dans la race blanche? Les Mexicains, race intelligente, valaient-ils moins? On ne pouvait se tromper plus lourdement, car la politique d'Henry Clay ne servait les intérêts ni ne répondait aux aspirations de personne. Aussi, fut-elle goûtée de peu de gens, et quand vint l'élection présidentielle, la majorité des votes se déclara contre lui.

Polk fut élu et, quelques mois après, en 1845, l'annexion du Texas aux Etats-Unis fut votée par le Congrès et sanctionnée par le Président. Il fut prouvé alors que Clay avait abusé de sa position et qu'en voulant être trop Américain, il s'était entièrement mépris sur le génie et les tendances de son pays.

Voilà l'histoire de 1844. Voyons maintenant celle de 1872:

Il se passe aujourd'hui des événements qui ont beaucoup d'analogie avec ceux que nous venons de rappeler. Il s'agit encore d'annexions et, qui plus est, d'annexions mexicaines. Tout le monde est à peu près d'accord que le Rio Grande ne peut rester indivis entre le Mexique et les Etats-Unis, et l'on commence à dire ce que l'on disait à la fin de la guerre du Texas: "Le Colorado, la rivière Guadelupe, la San Antonio et le Nueces ne peuvent pas être des limites frontières, parce que ces rivières n'ont ni assez de profondeur ni assez d'étendue. Elles ne limitent rien. Le Rio Grande seul peut être considéré comme un fleuve et comme une borne."

Les américains prirent donc le Texas jusqu'au Rio Grande dont les eaux devinrent la propriété des deux pays. Mais aujourd'hui cette barrière ne suffit plus. Les mexicains, rompus au brigandage, la traversent à volonté et commettent sur la rive texienne toute espèce de maraudes, de pillages et de vols. Transporter leur butin sur la rive mexicaine est chose facile à ce qu'il paraît, car jamais on ne les arrête, bien que leurs expéditions soient fréquentes. On dirait que les brigands sont assurés de l'impunité.

Tout ce que nous avançons ici ressort de l'enquête que l'administration fédérale a fait faire à Brownsville sur les déprédations mexicaines. Devant les commissaires, l'impunité des maraudeurs a été expliquée par l'appui que leur donne la force militaire qui compose le commandement du Rio del Norte. Cortinas qui a été longtemps investi de ce commandement et qui l'a peut-être encore, était tout à la fois un auxiliaire et un complice. Ils ont volé par ce moyen non des milliers mais des millions d'animaux marqués à l'étampe des éleveurs américains. Ils ont nourri ainsi les habitants de Matamoros, de Reinosa, de Camargo, de Mier, autant vaut dire tous les habitants du Nouveau Léon et de Tamaulipas, voisins de la frontière, et les peaux des animaux volés ont composé la cargaison de nombreux navires.

Juarez, ayant peu d'argent pour payer ses troupes, fermait les yeux sur le brigandage de Cortinas, et celui-ci, autorisé par le silence du gouvernement, exécutait avec autant plus d'assurance et d'audace ces razzias de bestiaux qu'il avait pour excuse l'abandon et la détresse où il se trouvait avec ses soldats. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le meurtre était souvent la conséquence de ces expéditions, car il y avait du sang versé partout où il y avait résistance, et nombre de Texiens ont succombé dans ces surprises qui avaient lieu quelque fois à des distances considérables du Rio Grande et là où l'on devait se croire à l'abri des atteintes de ces brigands.

Il est clair, d'après ce que nous venons de dire, que le gouvernement général du Mexique doit être tenu pour responsable de tous ces vols et de tous ces meurtres, et que le gouvernement des Etats-Unis a pleinement le droit de lui en demander raison. Mais toute réparation pécuniaire est impossible. Comment le Mexique pourrait-il payer 25 années de brigandage? Il offrirait 30 millions de piastres et pourrait les livrer en espèces que cela ne suffirait pas, car il serait hors d'état de donner des garanties pour l'avenir.

La seule garantie sérieuse de sa part serait une cession de territoire. Mais quelle serait l'étendue de cette cession? Payer une somme de 30 millions de piastres au lieu de la recevoir, n'est rien pour les Etats-Unis qui, sans se gêner, amortissent chaque année pour 100 millions de leur dette nationale. Dans une négociation relative à une cession de territoire, ils auraient donc tout à la fois pour eux, le droit et le pouvoir, le droit comme indemnité et le pouvoir comme capital. L'évidente destinée du Mexique étant de devenir un jour partie intégrante du domaine des Etats-Unis d'Amérique, un abandon hâtif de quelques-unes de ses provinces du Nord qu'il ne peut disputer aux révolutionnaires [illegible] l'apanage désiré, n'aurait rien de blessant pour son amour-propre national, et la somme que le gouvernement mexicain en retirerait le mettrait à même d'établir solidement son empire sur celles qui lui resteraient.

La question serait donc pour lui de vendre aux Etats-Unis les Etats de Tamaulipas, Nouveau Léon, Cohahuila, Chihuahua, Durango, Sonora, Sinaloa et la Basse Californie qui lui [illegible] qu'il ne lui rendent et les gardant [illegible] est obligé d'entretenir et [illegible] suffisent pas pour assurer l'ordre et l'exécution des lois. Les Etats-Unis seraient sans doute disposés à payer largement [illegible] annexion par laquelle les [illegible] du Mississippi ne seraient plus qu'à 1,200 milles de l'Océan Pacifique, la Nelle-Orléans commandant alors au port de Tampico sur le Golfe du Mexique, au port de Mazatlan à l'entrée de ce golfe et à la Baie de Magdalena sur l'Océan Pacifique même. De Camargo, sur le Rio Grande, à Mazatlan, il n'y a qu'une distance de 450 milles.

Voilà un beau plan d'annexion et qui vaut plus que celui de San Domingo ou de la baie de Samana. L'administration y a pensé, sans doute, quand elle a envoyé à Brownsville des commissaires pour y prendre [illegible] trop tard et, en outre, Grant n'a pas le bonheur d'avoir pour concurrent un Henry Clay qui ne voulait pas d'amalgame. C'est Horace Greeley que Grant a devant lui, Horace Greeley dont le journal, loin de repousser l'amalgame, a parlé au contraire de miscégénation comme moyen de fusion de toutes les races. [illegible] capital politique pour les élections de novembre, le peuple américain sachant très-bien que l'homme le plus capable des deux de réaliser le projet n'est pas Grant, mais Greeley, Greeley qui enfourcherait le programme avec plus d'empressement encore que ne le fit Polk en 1844.

Aussi l'administration paraît-elle avoir renoncé à toute idée d'annexion mexicaine comme moyen électoral, car il en est peu question dans les journaux grantistes. De leur côté, les journaux greeléistes n'en disent rien, parce qu'ils savent que l'administration n'y est pas opposée. Il suit de là que le Mexique, qui fut un objet de si grande spéculation en 1844, est mis tout à fait à l'écart en 1872; les deux partis, ayant une ambition d'annexion égale et des tendances de même nature, le Mexique évidemment ne peut servir ni à l'un ni à l'autre comme influence d'opération aux élections de novembre.

LOUISIANE.

CONVENTION DU PARTI DE LA FUSION DANS LA PAROISSE SAINTE-MARIE.—Une Convention composée des éléments conservateurs de la paroisse Sainte-Marie, s'est réunie mercredi, le 18 septembre, pour choisir les différents candidats aux emplois de la paroisse.

M. Donaldson Coffery a été élu président, et les messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme secrétaires:

Murphy J. Foster, A. G. Allen et George J. Ryder.

Après quelques délibérations, on a fait les nominations suivantes:

M. R. N. McMillan comme juge de paroisse; M. J. N. Symon comme greffier de cour; M. J. A. O'Neill comme shérif; M. P. Perret comme recorder, et MM. Murphy J. Foster et James Costello comme représentants à la Législature d'Etat.

La liste des candidatures de la fusion démocratique, réformiste et libérale, a été unanimement ratifiée.

Sur motion, il a été résolu qu'un comité de sept serait nommé pour choisir un candidat à la place de Sénateur d'Etat, et que ce même comité serait autorisé à agir de concert avec d'autres comités nommés dans les paroisses Ibérie et St. Martin, au sujet du choix du Juge de District et de l'Avocat de District.

Il a été résolu en outre que le Comité Exécutif de paroisse aurait le droit de nommer cinq membres du juri de police, cinq juges de paix et cinq constables.

Correspondance de l'*Abeille*.
Paroisse de Plaquemines, le 19 sept. 1872.

Dimanche dernier, un grand nombre de nos amis assistaient à un service commémoratif en l'honneur d'un des leurs parti pour l'autre monde depuis quelques mois. Chez nous, cette cérémonie se termine toujours par un repas, auquel chaque invité est tenu de contribuer pour la dépense, en proportion de ses moyens; ces jours-là, le grog ne fait jamais défaut, et comme les assistants, sans doute pour faire honneur à la mémoire du défunt, font de nombreuses libations, il arrive ordinairement que bien longtemps avant la fin du festin, des têtes s'échauffent et alors le moindre incident amène des rixes sanglantes. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver au commencement de la semaine; après s'être harpaillés d'importance, deux nègres engagèrent un combat meurtrier: le nommé Sam, ancien esclave du Dr. Durnford, porta de si grands coups de poing à son adversaire, dont j'ignore le nom, qu'il le laissa mort sur le carreau. Sam a pris la clef des champs.

On raconte que deux blancs, ingénieurs mécaniciens, qui travaillaient à réparer une usine dans le haut du fleuve, se prirent de querelle un jour de la semaine passée; des paroles ils en vinrent bientôt aux revolvers; un des combattants fut tué, et l'autre mortellement blessé.

Pour vous donner une idée des fraudes commises ici par les radicaux en 1870, il suffit de vous dire que, bien qu'il n'y eût que 1490 noms sur les listes d'enregistrement, le jour de l'élection 2735 électeurs se présentèrent aux urnes électorales et y déposèrent leurs bulletins.

Comme je vous l'ai mandé dans ma dernière correspondance, les conservateurs ont tenu une convention samedi dernier à la Maison de Cour. Voici la liste des candidats pour les places de paroisse offerte à la ratification populaire:

Bernard Fasterling, représentant; Siméon Martin, juge; Robert Hingle, greffier; Carlos de Armas, recorder, et H. E. Wilson, coroner.

Je ne sais pour quelle raison la convention a refusé de choisir un candidat à la place de shérif. Ces nominations sont excellentes; cependant il eût été sage de donner au moins une candidature au haut du fleuve, qui est la partie la plus riche et la plus populeuse de la paroisse.

Des délégués ont été nommés pour représenter cette paroisse dans la convention démocrate-réformiste-libérale qui doit bientôt se réunir à Carrollton, afin de désigner des candidats aux places de juge et d'avocat pour le Second District Judiciaire, composé des paroisses Jefferson, St-Bernard et Plaquemines.

On dit que notre délégation est favorable à la nomination de M. E. H. McCaleb comme juge de district, et à celle de M. A. E. Livaudais comme avocat de district.

Les radicaux ont ici deux listes de candidats aux places de paroisse. Sur la première, figurent les noms d'Alfred Milon, représentant; Etienne Dolèse, juge; R. J. Morand, shérif; William Brainerd, greffier; Albert Williams, recorder, et Martin Royal, coroner; sur l'autre se trouvent les noms de Harry Mahoney, représentant; William M. Prescott, juge; John L. Huntington, shérif; Damas A. Thibaut, greffier; C. V. Thibaut, recorder, et Eugène Fields, coroner.

Ici, le parti radical ne dort pas comme le parti conservateur; au lieu de passer son temps à jaboter sur les chances des candidats, il sue sang et eau pour rester maître du terrain électoral aux prochaines élections.

Le 23 courant, M. Sypher va haranguer les électeurs d'Oakville; il doit parler dans plusieurs autres localités d'ici au mois de novembre. Quand donc nos candidats daigneront-ils nous adresser des harangues? On se dit ici à l'oreille qu'ils ne tiennent pas à prononcer des discours, attendu qu'ils doutent de leur élection. Il me semble qu'ils devraient agir tout autrement, s'ils ont des doutes sur le verdict que donnera le peuple dans quelques semaines.

Jeu de main, jeu de vilain, dit le proverbe; et c'est ce que M. B. Lafrance a appris l'autre jour à ses dépens en luttant avec M. Estève François, qui l'a jeté par terre avec tant de force qu'il lui a démis l'épaule. M. Lafrance en sera sans doute quitte pour garder le lit quelque temps.

On a à peu près récolté partout le riz dans la partie supérieure de la paroisse, mais dans la partie inférieure la moisson ne sera finie que dans deux semaines, m'assure-t-on.

Les cannes ont besoin d'eau, car il fait très-sec depuis près d'un mois.

ALPHA.

—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* du 19 septembre:

Le World annonçait hier qu'un Français nommé Joseph Quital avait été arrêté à Trenton (New Jersey) comme atteint d'aliénation mentale. On suppose que Quital venait de la Nouvelle-Orléans. Il avait sur lui quatorze cents dollars en billets et en lettres de change.

LA LOTERIE NATIONALE.—Les journaux de Paris annoncent que les principaux lots sortis au tirage de la *Loterie nationale* ont été gagnés par les numéros suivants:

732,260, la Diane (huile), par Leyendecker; — 4,978,015, Paysage (crayon), par Lalos; — 2,878,251, le Moulin de Bonneuil (huile), par Dessoring; — 4,307,633, l'Ambulance (aquarelle), par Mme Parmentier; — 4,654,578, Saint-Sébastien, par Corot; — 4,397,444, Quête pour les Blessés, par Claudius Jacquard; — 6,878,863, [illegible] par Gustave Lambert; — 3,075,201, Paysage (fusain), par Bellet; — 6,937,615, les Laveuses (aquarelle), par Landelle; — 3,737,658, Cantatu (huile), par Bulvin, don de M. Haussard.

Ces dix lots représentent, dit-on, une valeur de 200,000 fr.

Un employé annonçait à haute voix chaque numéro sorti, pendant que cinq secrétaires l'inscrivaient sur le procès-verbal.

—Au temps de ses procès avec sa belle-mère, nous disions à X...
—Tu devrais lui faire des concessions.
—Je ne demande pas mieux, [illegible] perpétuité.

LES TRIPOTAGES DE WALL STREET

On lit dans le *New York Post* du 18 septembre:

L'activité et l'agitation continuent dans Wall Street, bien que le marché du stock Erie [illegible] ne soient pas aussi fiévreux que la veille.

Toute l'affaire se réduit à une contestation entre deux classes de spéculateurs, parmi lesquels sont [illegible] de l'ancien "ring" de [illegible] Drew et plusieurs banquiers [illegible]. Ceux connus sous le nom de spéculateurs Vanderbilt n'ont qu'un intérêt indirect dans la lutte.

L'histoire de l'affaire peut se résumer ainsi qu'il suit: Depuis quelques semaines [illegible] pouvoir emprunter le stock d'un jour à l'autre, pensant en outre que ces actions valaient beaucoup moins que le prix du marché au moment des ventes, et qu'une baisse était certaine. Presque toutes les actions de l'Erie ont été expédiées en Europe, et les détenteurs de ce qui en est resté sur ce marché refusent de s'en défaire, excepté à un prix élevé; en un mot ils ont "cornered" leur stock. Ces détenteurs sont des banquiers allemands et des spéculateurs. On dit qu'ils ont transféré leur intérêt à M. Drew, et que celui-ci est maintenant à la tête du "corner", quoiqu'il ait d'abord été une de ses victimes. Ce "corner" de l'Erie a été formé la semaine dernière et n'a pas cessé de subsister depuis.

Hier matin le "corner" de l'or s'est développé. Les auteurs de ce "corner" sont, paraît-il, Gould et Smith, avec lesquels coopèrent, dit-on, quelques banquiers étrangers qui contrôlent aussi une quantité d'or considérable. Quand l'or a baissé à la fin d'août, ils en ont acheté plusieurs millions qui, joints à l'or des banquiers étrangers leur donnent le contrôle du marché. Il est évident qu'ils ne veulent pas faire hausser le prix, mais seulement pressurer ceux qui ont vendu sans être pourvus. Le prix est moins élevé aujourd'hui que hier. La différence entre le "corner" du *Black Friday* et celui d'aujourd'hui, est que tout le monde commerçant fut victime du premier, tandis que l'autre ne fera d'autres victimes que les spéculateurs baissiers. Les marchands ont généralement emprunté l'or dont ils avaient besoin pour la saison, et ainsi ils ne sont pas affectés par sa rareté temporaire. Les baissiers "à dans le "corner" [illegible] maintenant au *Black Friday*, ce qui est inexact bien que le "corner" soit soutenu par deux des spéculateurs du *Black Friday*.

La rareté de l'argent est artificielle en ce qui concerne ces taux élevés, mais nous sommes informés de bonne source que les taux actuels ne sont pas plus artificiels que ne l'étaient les cours bas des emprunts la semaine dernière. Les "corners" de l'Erie et de l'or nécessitent l'emploi d'une grande quantité d'argent qui était auparavant au service des emprunteurs. Les banques, malheureusement, sont pauvres, et dans une condition à permettre aux spéculateurs de créer les commotions dont nous sommes témoins.

A midi et demi l'excitation diminuait, et l'on disait que le "corner" de l'Erie avait fait un compromis avec les principaux baissiers.

La baisse des stocks a causé la suspension de Farnham, Gilbert & Cie, maison très respectable et qui passait pour riche.

Le bruit s'est répandu qu'une défalcation de $150,000 à $200,000 a été découverte dans les bureaux du sous-trésorier à New-York. Voici ce qu'il y a de fondé dans cette rumeur: En août dernier M. James Johnson, employé dans la sous-trésorerie, a demandé et obtenu un congé de 15 jours. Son congé expiré, M. Johnson n'a pas reparu, ni donné de ses nouvelles. Cette circonstance ayant fait naître des soupçons, on a examiné les comptes de l'employé absent, dont les écritures ont été trouvées dans la plus grande confusion. De l'examen superficiel qui a été fait jusqu'à présent, il semble résulter qu'il existe un déficit de $160,000 à $170,000; mais on ne peut rien affirmer avant l'achèvement de la vérification commencée.

LA LESSIVE DES COMMUNARDS.

—*L'Eclair* fait de nouveaux et intéressants emprunts au journal communard de Londres, la *Fédération*.

Voici d'abord une sommation de Vésinier à ses confrères, qui ne manque pas de charme:

Lors de la chute de la commune, il y avait en caisse, au Commerce et aux Subsistances, une somme de 420,000 francs.

M. Viard, délégué à cette administration, et M. Lefrançais, son secrétaire général, auraient dû faire connaître l'emploi de cette somme.

Leur silence, et l'opulence dans laquelle un de ces messieurs vit à Londres, pourraient faire suspecter leur honorabilité.

Nous les sommons, dans leur intérêt même, de faire connaître la destination qu'a reçue cette somme de 420,000 francs, qui, bien certainement, n'est pas restée dans les bureaux du Commerce.

Un citoyen a accusé publiquement M. Viard de s'être approprié les deniers publics qui lui ont été confiés, *et lui a donné son pied au derrière*, et M. Viard jusqu'à ce jour ne s'est pas justifié.

On demande aussi ce que sont devenus les dix-huit cent mille francs qui étaient encore en caisse, rue Haxo, dans la nuit du 27 au 28 mai 1871. Les personnes à qui ils ont été confiés en sont responsables et devront en rendre compte.

Les renseignements sur ce sujet seront publiés.

VÉSINIER.

Pourquoi diable n'avoir pas admis Racine-de-Buis au partage de cet opulent gâteau? Je parie que sa conscience eût été moins chatouilleuse.

Nous avons encore un nommé Clavier, ex-commissaire central du 12e arrondissement, qui prend à partie ceux qu'il appelle les bourgeois de la Commune, et qu'il accuse d'avoir les poches pleines, tandis que les prolétaires sont à la portion congrue.

Nous aurons donc à examiner votre conduite et nous viendrons, au jour de la révolution prochaine, dire au peuple que vous avez trompé, que pour la plupart vous avez vendu,—nous viendrons lui dire que vous êtes des voleurs, que vous êtes des traîtres, que vous êtes tous des lâches intrigants, et si vous avez sa conscience alors, vous pourrez dire que ce ne sera pas de notre faute, car, à partir d'aujourd'hui, vous qui faites si bien accuser ceux qui vous gênent, nous commencerons vos dossiers et nous les publierons.

Il importe au peuple de Paris qui a payé par le sang de quarante mille cadavres de prolétaires,—il importe à ce peuple de savoir que vous êtes une bande de chevaliers d'industrie, incapables d'autre chose que de piller avec profit pour vous-mêmes et de trahir lorsque vous êtes arrivés au dernier moment.

Enfin, comme dernier spécimen des aménités qu'échangent ces citoyens, écoutez en quels termes le citoyen Oudet dépeint le non moins citoyen Andrieu, ex-membre de la Commune, jadis ramasseur de bouts de cigare au café de Madrid:

Dans l'espèce, il tient de l'amphibie; mais a plus particulièrement de l'analogie avec le pachyderme.

A premier aspect; tête et ventre; visage de cyclope; abdomen de magot; crapaud borgne à l'œil furibond.

Mélange de Vitellius et de Malthus, de Brisset et de Jocrisse, il a la gesticulation lourde du gastronome, ou la torpeur du reptile; sa voix, qu'il essaye en vain de rendre tonnante, n'est que glapissante; lorsqu'il s'irrite ou se passionne, elle détonne, vocifère ou hurle tour à tour; mais de guerre lasse il glousse, tousse et pousse à la rescousse les partisans de sa cabale qu'il appelle toujours à son secours.

—On lit dans le *Messager du Midi*:

"Un épouvantable accident a eu lieu à Porquerolles; un jeune collégien, appartenant à une honorable famille de notre ville, étant allé passer ses vacances dans cette île, a eu la malheureuse idée de s'emparer d'un fusil de chasse pour former son instruction militaire, sans se douter que l'arme était chargée.

"Après quelques minutes d'exercice, au commandement de: joue! feu! il étendit raide morte une jeune fille de dix-sept ans, qui lavait la vaisselle dans le même appartement; la victime, recevant la charge en pleine poitrine et à brûle-pourpoint, a été foudroyée sur place.

"La jeune fille était très aimée, et il y a lieu de plaindre l'auteur de ce meurtre involontaire, qui a été arrêté et amené à Toulon."

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE FRANÇAISE.—On lit dans la *Patrie*:

On sait que des conférences ont eu lieu à Trouville chez le président de la République, et qu'indépendamment du général de Cissey, trois des directeurs du ministère de la guerre, ainsi que des employés supérieurs de la même administration, y ont assisté.

La dernière de ces réunions a été tenue le 3 de ce mois. Il s'agissait, dit-on, d'arriver à mettre en pratique le système adopté par la commission militaire de l'Assemblée nationale, qui a décidé que l'armée régulière serait à l'avenir partagée en douze corps qui occuperaient d'une manière permanente des régions définies et des localités préparées d'avance.

Ce nouveau mode d'organisation aura pour résultat, lorsque les circonstances l'exigeront, de faciliter la mobilisation et d'aider à la promptitude des opérations. On nous assure que dans les dernières conférences, on a arrêté les bases d'un travail d'ensemble qui sera terminé vers la fin du mois et soumis alors au président de la République.

—On lit dans la *Patrie*:

Voici un nouveau renseignement à l'appui de ceux que nous avons donnés sur la création d'une seconde Chambre. M. Thiers voudrait que cette Chambre fût investie du droit de faire exclusivement certaines lois spéciales, ainsi que cela se pratiquait autrefois en Angleterre pour le Sénat. [illegible] en ce moment les études de M. le président.

Nous ajouterons encore que M. le [illegible], qui avait déposé une proposition en vue de la formation d'une seconde Chambre, est décidé à retirer son projet.

—Un mot inédit du peintre Troyon:

Un jour, il partait pour Enghien.

Un gros bourgeois monte dans son wagon, s'installe, baille et entame la conversation.

—Ma foi, monsieur, quand on voyage, on est bien aise de causer [illegible] l'esprit...

—Eh moi, répond Troyon, je fais la bête.

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.
Express [illegible] — Malle [illegible] — Accommodation [illegible]

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle [illegible]

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope [illegible] du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 23 Septembre, 1872.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
21 sept	868,495 38	89,495 48
23 "	1,161,069 85	149,298 69
Jusqu'ici cette semaine...	2,030,564 07	238,693 17
Même temps la sem. dernière	2,129,219 34	267,400 28
Total de la semaine der...	6,909,270 39	869,011 88
Total de la sem. précéd.	6,128,814 59	740,505 95

Il ne s'est pas opéré de changements sur le marché monétaire ni dans les taux. On se plaint, néanmoins, de la difficulté, de plus en plus grande du marché. La forte demande d'escomptes et celle de la monnaie courante pour les campagnes s'est maintenue. Cette dernière se rapporte au paiement des gages et aux achats de coton. Nous cotons encore le papier de premier ordre à 9 à 10 par an; le papier No 1 à 10; les signatures moins bonnes, mais qui ne sont pas de second ordre, à 11; le papier de second ordre, à 12 à 15; le papier hypothécaire de premier ordre à 12 à 10; le dito bon à second ordre à 11 à 18.

L'or a ouvert à 113 1/4 à 113 1/2 contre 113 [illegible], sans avoir été fort recherché, a fermé à 113 5/8 à 113 7/8 (hausse de 3/8 c.) contre 113 7/8 à New York, où il a touché 114 1/8. On a reçu ici, de New York, après la clôture, une dépêche qui cotait l'or à 114 1/8. Les transactions comprennent $30,000, dont $6000 à 113 1/4, $5000 (1000 et 4000) à 113 3/8, $14,000 (1000, 3000, 4000 et 7000) à 113 1/2, $3000 (1500 et 1500) à 113 5/8, $7300 à 113 3/4 et $4000 à 114.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi piastres américaines sont cotées à 109 et 110, les piastres mexicaines à 3 à 5 de prime sur l'or.

Il a régné plus d'animation dans le change sterling, qui a haussé de 1/4 pour cent. Les opérations se sont élevées à 35,000 livres, dont 5,600 (3,000 connaissement et 2,000 clear No. 1) à 120 1/2 à 120 3/4, 1500 dito à 120 7/8, 2,000 dito à 121, 1,000 dito à 121 1/8, 5,000 connaissement et clear No. 1 à 121 à 121 1/4, 2,000 de connaissement de navire américain à 121 1/4, 10,000 clear No. 1 à 121 1/2, et 1800 de banques pour remises à 122 1/4. Dans les francs, 250,000 (100,000 et 150,000), en change de commerce, à 4.80. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 120 3/4 à 121 1/4 le connaissement et clear No. 1, et 122 à [illegible] le change de banque; les francs à 4.81 1/4 à 4.80 le change particulier et nominal le change de banque.

Le change américain a été calme, mais ferme. Les transactions ont atteint le chiffre de $177,000, sur New York, à vue, y compris $30,000 (10,000 et 20,000) de banque à 3/8 d'escompte, 20,000 de à 11/32, $2000 de à 5/16, $20,000 de à 9/32, $95,000 de (25,000, 25,000 et 40,000) à 1/4, et $5000 en change de commerce à 1/2. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 d'escompte, et le change de commerce à vue a été coté à 3/8 et 1/4 d'escompte.

Les actions ont été négligées. La seule vente annoncée est de 10 actions de la banque nationale mutuelle à —.

$5000 de certificats de bonds payables en or se sont vendues à 56 1/2.

Voici le tableau officiel des offres acceptées par l'administrateur pour les bonds consolidés:

Le Sauter & Binder	[illegible]	[illegible]	[illegible]
S. L. & E. H. Levy	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C. Jansen	[illegible]	[illegible]	[illegible]
I. L. Harris	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Felix Ducros	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moore, Janney & Hyman	[illegible]	[illegible]	[illegible]
M. F. Bonis	[illegible]	[illegible]	[illegible]
W. W. Howe	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Herman Newgass	[illegible]	[illegible]	[illegible]

La moyenne est de 73 3/8.

Les mandats (au comptant) de Carrollton peuvent être convertis, au pair, en bonds 8 pour cent de la ville, à 70 cts à la piastre. Le maire prie les porteurs de les présenter au contrôleur de Carrollton.

Dans les mandats, la seule vente annoncée est de $1500 de la police métropolitaine à 61 5/8.

On a vendu $1,600 de certificats d'allocations de la ville à 61 1/2, $1000 à 61 3/4 et $4,500 à 62 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi, 23 sept 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1350 balles—Les détails en accordent 1355—à des prix irréguliers et plus faibles, les cotes de clôture ayant montré une baisse de 1/4 à 3/8 c.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ces types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne.

Classifications de la Nouvelle Orléans assimilées à celles de Liverpool.

	Cotes générales.	Cotes de l'Exc.
Low Ordinary..	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Good ordinary	17 1/4 à 17 3/8	17 1/4
Low middling	17 1/4 à 17 3/8	17 3/8
Middling	18 — à 18 1/8	18 —
Strict middling	18 1/4 à 18 3/8	—
Good middling	— à —	—

Le montant mis à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué a été porté, ce matin, à l'ouverture à 15,300 balles, et ce montant embrasse 6,000 balles pour Liverpool, 9000 pour le Havre et 300 pour le Nord, lequel montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant samedi soir laisse 9600 pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 31 aout. 1872...	bal	6357
Ar. aujourd'hui	3091	
Précédemment	31660	34651
		41140
Expédié aujourd'hui		
Précédemment	13370	13370
Stock en main et sur navire, non expédié		27770
Stock l'année dernière		19379

RECETTES DE COTON.

Depuis notre dernière publication Il a été reçu 5680 balles de coton venues sur un steamer du fleuve.

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui a embrassé 1 boucaut à —. La rareté de capacités pour le fret empêche les acheteurs de s'avancer.

Rien de ce qui eut pu indiquer aucun changement de prix n'ayant transpiré, nous continuons à coter comme suit: Lugs à 5 1/4 à 9 1/4, low leaf à 9 1/4 à 10 1/2 c, medium 10 1/4 à 11 1/2, bon 12 à 13 1/4, fin et de choix 13 à 14.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 31 aout, 1872	bau.	3512
Arrivé aujourd'hui	8	
Précédemment	73	81
		[illegible]
Expédié aujourd'hui		
Précédemment	268	
Consommation	48	277
Stock en mains et à bord		[illegible]

MÉLASSE—Le stock de l'article est [illegible].

SUCRE—[illegible]

FARINE—[illegible]

MAIS EN SACS—Le stock au débarcadère est faible et la demande limitée aux prix antérieurs. Les ventes se sont bornées à 1200 sacs, dont 500 de blanc mélangé à 60c, 100 do à 60 c, 400 de blanc et jaune mélangés à 60 c, 100 et 100 [illegible] le boisseau.

AVOINE—Stock faible [illegible] changements de prix. Vente [illegible] le boisseau.

SON—Stock faible au débarcadère [illegible] de ventes notables. L'article [illegible] les cent livres.

FOIN—Stock faible au débarcadère et les [illegible] sont fort médiocres. [illegible]

VIANDE SALÉE—[illegible]

PORC—[illegible]

BACON—La demande est bonne et le stock en mains faible et fortement tenu à 8 1/4 à 8 3/4 c pour les épaules, 12 c pour les côtés clear ribbed, 12 3/4 pour les plats côtés désossés.

BREAKFAST BACON—Le stock de [illegible] à 15 c la livre.

JAMBONS—Le jambon de choix canvassé est en demande [illegible] à 18 1/2 c la livre.

SAINDOUX—Le saindoux de choix continue à être rare et en demande. En tierçons coté à 10 1/2 à 10 3/4, et en barillets 12 à 13 1/4 c la livre.

VOLAILLES ET ŒUFS—Les poules se vendent au débarcadère à $6 — à $7 la douzaine, de même dans toute leur force, les jeunes à $4 à $6, canards, $4 à $5, dindes, point, les œufs de la Louisiane $6 à $7; les œufs de l'Ouest commandent 20 à 27 c la douz.

RIZ—Il y a moins de mouvement sur le marché, les prix n'ont pas changé. Nous cotons: No 2 (batten) 3 1/2 à 4 c, inférieur, 5 3/4 à 6 1/4, ordinaire 6 3/4 à 7 1/4, prime — à — c, choix 8 1/4 à 8 3/4 c la livre. Le stock en premières mains de riz de la Louisiane est d'environ 1300 barils et celui de Rangoon [illegible] payable en or.

FRUITS FRAIS—Les envois qui nous en arrivent sont pris sur le champ, nous cotons: pêches en quarts de caisses, 90 à $1, dito en grandes caisses $1 25 à $1 75, poires Duchesse $10 à $15 le baril, poires Bartlett, $20 à $25 le baril; pommes vertes $3 50 à $4 — le baril.

COMESTIBLES—Le stock de pommes de terre est réduit et l'article se vend à $2 25 le baril de Russets, par le rail rouge; early rose de choix et les Russets par le rail [illegible].

PEAUX SECHES—En ce moment le marché est stable et les peaux salées [illegible] sont aujourd'hui en hausse. [illegible] Nous cotons les steer hides [illegible] 85 livres, 10 1/4 c, dito 70 à 84 livres, 11 —, dito, au dessous de 70 livres 10 1/4 cents. Peaux de vaches com. [illegible] Kips de do de 20 à 24 liv 14 à —. Do do do 25 à 30 liv — à 13 —. Peaux de veau $1 chaque. Country hides, flint, 20 à 25 1/2 à 16. Les peaux avariées moitié prix. Cornes de bœuf 5 c la pièce.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1872.

Arrivé hier—271 bœufs du Texas, 167 veaux d'un an, 254 cochons.

Vendu hier—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux d'un an, 130 cochons.

A vendre—151 bœufs du Texas, 131 veaux d'un an, 123 cochons, 482 moutons, [illegible]

[illegible]

CAMPAGNE ELECTORALE.

Comité du "Fusion Ticket" de la [illegible] — [illegible]

[illegible]

Par ordre du Comité de Campagne.
E. A. BURKE, Secrétaire.

[illegible]

JOHN S. TULLY, Président.
GASTON BONNAFON.

Aux Votants Démocrates [illegible]

OCTAVE MOREL, Président.
ARTHUR DUBOSCQ, Secrétaire.

Achetez le Bijou de Boîte à Musique.
Qui a remporté la Médaille en or. — Il s'en est vendu plus de 3,000.

[illegible]

CANDIDATURES.

LIGNE DES Candidatures Démocratiques.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS,
HORACE GREELEY,
DE NEW YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,
BENJAMIN GRATZ BROWN,
DU MISSOURI.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

[illegible]

ELECTEURS PRÉSIDENTIELS.

[illegible]

Pour le Congrès en général, G. A. SHERIDAN, d'Orléans.

Second District Congressionnel. RANDALL LEE GIBSON, d'Orléans.

Troisième District Congressionnel. WM. MOUTON, de Vermillon.

Cinquième District Congressionnel. ALEX. BOARMAN, de Caddo.

Sixième District Congressionnel. GEO. W. McCRANIE, d'Ouachita.

PROGRAMME DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA RÉFORME.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant:

[illegible]

EMILE LA SÈRE,
Président du Comité Central Démocratique d'Etat.
W. H. RANDOLPH,
Président du Comité Central d'Etat du Parti de la Réforme.

Enregistrement.

ETAT DE LA LOUISIANE,
[illegible]

PREMIER PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
SECOND PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
TROISIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
QUATRIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
CINQUIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
SIXIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
SEPTIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
HUITIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
NEUVIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
DIXIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
ONZIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
DOUZIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
TREIZIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]
QUATORZIÈME PRÉCINCT D'ÉLECTION. [illegible]

E. W. REYNES & BRO.
[illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique.
[illegible]
DIXIE,
Our Southern Home.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]
Loterie de Numéros Simples.
[illegible]
GROS LOT $50,000
[illegible]
CHAS. T. HOWARD, Président.

DIVERS.

[illegible]

Compagnie d'huile de la Louisiane.
FABRIQUE DE
Huile de graines de coton, Tourteaux, [illegible]

[illegible]

Avis.
[illegible]
E. A. BURKE.

Avis aux Taxés.
[illegible]

L. MAC CARTHY,
IMPORTATEUR ET MARCHAND DE
Cigares de la Havane.
CAFÉ, SUCRE ET COMESTIBLES.
BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE.

MÉDICAMENTS.

Cure radicale des hernies.
[illegible]

BANDAGES HERNIAIRES.
[illegible]
J. H. SPILLMAN.

FABRICATION DU SUCRE.
Les dépôts et la décantation.
[illegible]

Aux Planteurs Sucriers.
[illegible]

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
Wines, Brandies, Sardines, &c.
5 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK.
[illegible] ST. LOUIS ST., NEW ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUGENE TOURNE.
Vente sans Réserve
Du stock de Quincaillerie, Peintures, Huiles, &c., du magasin No. 162 rue Rampart, entre Poydras et Lafayette,—les Dimanches.
[illegible]

PAR E. H. MONTGOMERY.
Beaux Meubles en acajou et en noyer; Glaces françaises, beaux Tapis de Bruxelles, etc., etc.—à l'encan.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.
[illegible]
C. S. SAUVINET, shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente des Revenus des Marchés.
DÉPARTEMENT DU COMMERCE.
HOTEL-DE-VILLE.
[illegible]
P. C. REMIQUE, Administrateur du Commerce.

A. CARRIERE & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, etc.
[illegible]

AUGUSTE COUTURIE,
[illegible]

Changement de Local.
[illegible]

E. FEUILLAN,
DE PARIS,
DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,
[illegible]

[illegible]

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
Négociants Commissionnaires,
[illegible] RUE TCHOUPITOULAS, NOUVELLE-ORLÉANS.

OLLIE & LEGEAL,
COLLECTEURS,
[illegible]

J. SAGET
[illegible]

Avis aux Chasseurs.
[illegible]

G. W. DUNBAR & SON
[illegible]
SIROPS DE FRUITS
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO
400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
[illegible]

PAR VINCENT & CO
[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
[illegible]

PAR S. GUINAULT.
Vente pour cause de départ.
[illegible]

COGNAC.
COMANDON & Cie.
[illegible]

PINI & BASSETTI,
[illegible]

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, [illegible]
A. L. BRENSON, Agent.

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE
Pour cause de départ.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

A Louer.
[illegible]
C. ZAPATA.

A vendre pour cause de décès.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

A LOUER.
[illegible]
BEN O'CONNELL.

A Louer.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

A Louer.
[illegible]

A Vendre.
[illegible]

CHAMPAGNE
Chs. FARRE
REIMS.
[illegible]
[illegible] MAIGNAN & F. LAMBOURG.
[illegible]